

Tulle → Ville et arrondissement

CHAMPAGNAC-LA-PRUNE ■ Réunion publique demain avant le lancement de l'enquête publique qui débute le 21 mai

Mobilisation contre quatre éoliennes

Une enquête publique pour l'installation de quatre éoliennes à Champagnac-la-Prune et Saint-Paul débute le 21 mai. L'association d'opposants APE se mobilise et organise une réunion demain.

Laetitia Soulier

Les habitants de Champagnac-la-Prune et Saint-Paul (mais aussi ceux des communes environnantes) sont invités à s'exprimer sur un projet éolien qui concerne leurs deux communes. Quatre machines sont prévues sur des terrains privés, trois sur Champagnac et une sur Saint-Paul. L'enquête publique prévue par l'arrêté préfectoral daté du 23 avril se déroulera du mardi 21 mai au vendredi 21 juin.

Un projet vieux de onze ans

Ces quatre éoliennes et le poste de livraison nécessitent une demande d'autorisation environnementale pour l'installation et l'exploitation d'un parc éolien porté par la SAS Éoliennes de Champagnac (filiale de la société VSB énergies nouvelles). Les



INDÉSIRABLES. Pour l'association Agir pour le plateau des étangs, des éoliennes ne seraient pas les bienvenues. PHOTO ILLUSTRATION.

quatre aérogénérateurs auront une puissance de 3,6 MW soit une puissance totale estimée à 14,4 MW. Cette demande d'autorisation concernant les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) se complète

d'une autorisation de défrichement pour une surface de 71.000 m².

Du côté des opposants au projet, c'est un peu la douche froide de voir resurgir ce dossier vieux de 11 ans. « Il remonte à 2013, explique Marijo

Pailleau, membre de l'association Agir pour le plateau des étangs (APE). Il y a eu une longue période d'omerta et les gens pensaient que c'était fini. Aussi, on a été surpris lorsque l'enquête publique a été demandée. Elus et popula-

tion ne comprennent pas. » Les raisons pour lesquelles la population est hostile à ces éoliennes sont les arguments « classiques » à savoir le bruit, la pollution visuelle et sonore, l'impact sur la biodi-

versité... Mais Marijo Pailleau voit aussi de nouvelles raisons de s'y opposer car l'étude d'impact remonte à il y a 10 ans et des choses ont évolué.

« Entre-temps, le paysage a changé, des milans royaux sont apparus, dit-elle. Et à l'époque ils n'ont pas étudié l'hydraulique et les captages. Une éolienne se trouverait à 500 m du captage qui dessert Saint-Sylvain. On est sur un plateau, l'eau descend... » Enfin, elle note la proximité avec les villages. « Les éoliennes font 180 m de haut et la première maison est à 600 m », déplore-t-elle en avançant aussi le risque incendie « qui ne sautait pas aux yeux voilà 10 ans ».

Inquiète, l'association entend mobiliser avec l'organisation d'une réunion publique dès samedi 18 mai à 18 heures à la salle polyvalente de Champagnac-la-Prune. « L'objectif est triple : expliquer le projet aux gens, leur dire pourquoi on est contre et les inciter à participer à l'enquête publique. » Une pétition sera aussi mise à disposition. En 2017, une précédente pétition avait reçu 250 signatures. ■